



Haute Ecole de la Province de Liège

HAUTE ÉCOLE DE LA PROVINCE DE LIÈGE CATÉGORIE PÉDAGOGIQUE
ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PÉDAGOGIE DE LA PROVINCE DE LIÈGE

CERTIFICAT EN DIDACTIQUE DE LA PHILOSOPHIE ET DE LA CITOYENNETÉ



Le certificat s'adresse aux enseignants du primaire et du secondaire (AESI) de religion et de morale, visés par les mesures transitoires du décret du 11 avril 2014, et qui donnent le cours de philosophie et citoyenneté dans l'enseignement officiel ou dans l'enseignement libre non confessionnel.

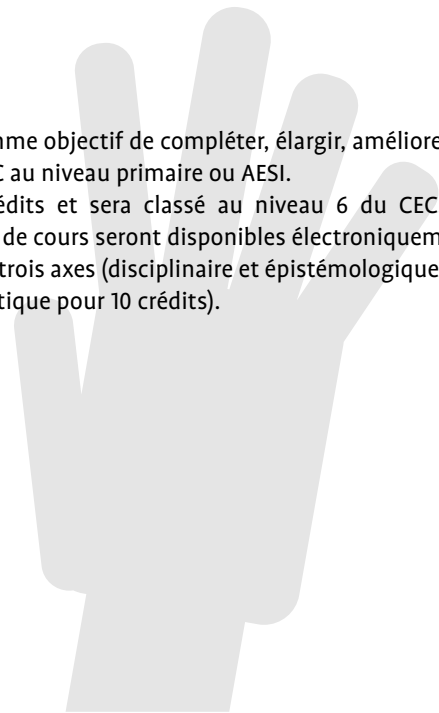


OBJECTIFS :

L'ensemble des activités a comme objectif de compléter, élargir, améliorer, acquérir des savoirs, aptitudes et compétences utiles pour l'enseignement du cours d'EPC au niveau primaire ou AESI.

Le certificat comporte 30 crédits et sera classé au niveau 6 du CEC. Les activités d'apprentissage sont regroupées en unités d'enseignement. Les supports de cours seront disponibles électroniquement.

Les 30 crédits sont répartis en trois axes (disciplinaire et épistémologique pour 10 crédits, didactique et pédagogique pour 10 crédits et enfin formation par et à la pratique pour 10 crédits).





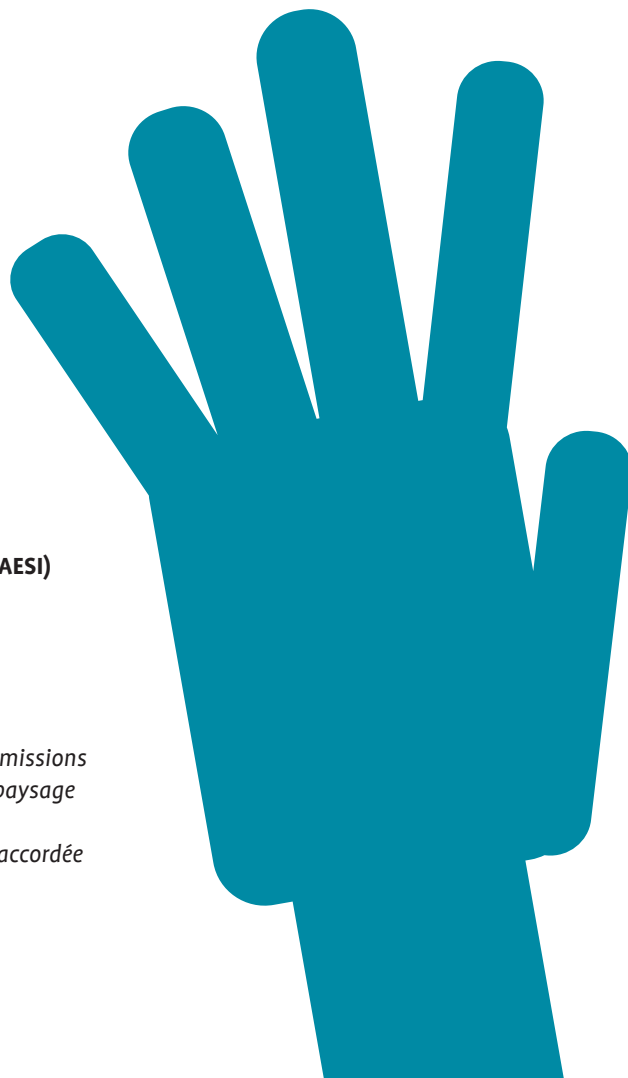
PROGRAMME :

- Formation disciplinaire épistémologique (10 crédits)
 - Philosophie et histoire des religions - 30h (**Primaire et AESI**)
 - Notion d'épistémologie des disciplines - 15h (**Primaire et AESI**)
 - Philosophie morale et philosophe politique - 30h (**AESI**)
 - *(Les AESI doivent se former aux Socles et aux Compétences terminales)*
 - **Total en heures : Primaire = 45h ; AESI = 75h**

- Formation didactique et pédagogique (10 crédits)
 - Formation disciplinaire et didactique à l'EPC - 60h
 - *sous la forme de 3 modules de 20h (Primaire et AESI)*
 - **Total en heures : Primaire = 60h ; AESI = 60h**

- Formation par et à la pratique (10 crédits)
 - Séminaire de pratique réflexive et dispositif d'évaluation - 45h (**Primaire et AESI**)
 - *Pratique réflexive en sous-groupes et en autonomie*
 - *Pratique enseignante sur le lieu professionnel*
 - **Total en heures : Primaire = 45h ; AESI = 45h**

- **Total général en heures : Primaire = 150h ; AESI = 180h**
 - *Des dispenses seront envisagées en fonction du parcours du candidat et des admissions personnalisées seront réalisées, conformément aux règles du titre III du décret paysage (dont la VAE).*
 - *Indépendamment de la décision du jury d'admission, aucune dispense ne sera accordée pour l'axe de formation par et à la pratique.*



PUBLIC CIBLE :

- les enseignants de religion et de morale non confessionnelle, engagés dans l'enseignement fondamental et dans l'enseignement secondaire inférieur (S1-S2), visés par les mesures transitoires des décrets du 13 juillet 2016 et du 19 juillet 2017 et qui donnent le cours de philosophie et citoyenneté dans l'enseignement officiel ou dans l'enseignement libre non confessionnel ;
- les maîtres de religion et de morale non confessionnelle, recrutés selon la fiche-titre, qui donnent actuellement le cours de philosophie et citoyenneté et les professeurs de religion et de morale non confessionnelle et/ou qui le donneront dès la rentrée 2017-2018 (niveau primaire et AESI) ;
- les jeunes diplômés ayant obtenu un diplôme de bachelier AESI Français-morale ou Français-religion au terme de l'année académique 2016-2017 et qui ne sont pas désignés dans une fonction de professeur de philosophie et citoyenneté.

L'enseignant qui souhaite s'inscrire devra fournir la preuve qu'il est concerné par les mesures transitoires via un document ad hoc établi par le Gouvernement et/ou l'administration ainsi qu'un document qui atteste du niveau dans lequel il enseigne (attestation, document administratif de type S12).
Un enseignant engagé en S3 ou dans plusieurs niveaux de l'enseignement secondaire peut aussi choisir cette formation.

DURÉE :

150h (primaire) ou 180h (AESI) comprenant des cours magistraux, des séances de discussion et des stages.

DATES :

Séance d'information et organisation :

4 octobre 2017 à 15h30 (présence obligatoire)

Début des cours :

11 octobre 2017 à 13h30 (cours mercredi et vendredi)

TITRE DÉLIVRÉ :

Certificat en didactique de la philosophie et de la citoyenneté

LIEU DE LA FORMATION :

HEPL - Campus 2000

Rue du Gosson, 4101 Jemeppe

COÛT :

Vu l'obligation légale d'acquiescer ce certificat, l'accès aux cours est gratuit.



RENSEIGNEMENTS :

Bernard FOURNIER

Email : Bernard.Fournier@hepl.be

INSCRIPTIONS :

jusqu'au 6 octobre au plus tard

Albert PIROTON

Email : albert.piroton@provincedeliege.be

Tél. : 04 237 34 93